INSTITUT de FORMATION TECHNIQUE et de SECURITE

CONDUCTEURS DE BALAYEUSES AUTOMOTRICES A CONDUCTEUR PORTE

Formation au poste de travail - Evaluation des connaissances

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Public visé par la formation

Toute personne appelée à utiliser une balayeuse automotrice à conducteur porté.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Pré-requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des balayeuses.

Objectifs de la formation

Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les engins automoteurs et obtenir une évaluation des connaissances en vue de la délivrance par l'employeur d'une autorisation de conduite.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie - pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (théorie : QCM – Pratique : exercices pratiques).

Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité et d'une autorisation de conduite pré-remplie.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 07 à 14 heures *(à définir en fonction du niveau des stagiaires et du nombre d'engins)*

Horaires : 08h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Lieux : Sites de l'entreprise, la Mairie…

Dates : sessions intra uniquement - *à définir*

Groupe de 1 à 6 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail.

Tarifs : sessions intra uniquement - *nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- Etude de la réglementation en vigueur : l'Autorisation de conduite
- Les Recommandations CNAM R 482 et R 489
- Les différents types d'engins et leurs caractéristiques
- Le décret N° 98-1084 du 02.12.1998
- Le code du travail
- Vérification de la connaissance du code de la route
- Sécurité propre au conducteur
- Sécurité relative à l'environnement de la machine
- Règles de sécurité à respecter sur la voie publique
- L'image de marque donnée aux résidents
- Technologie de l'hydraulique
- Technologie des engins

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Description de l'engin et des principaux organes
- Vérifications journalières et préparatifs de mise en route
- Entretiens périodiques
- Mise en situation de travail et exercices pratiques
- Procédures de vidage de benne, nettoyage et remplissage des différents réservoirs
- Compte rendu de fin d'activité

VÉRIFICATIONS DES CONNAISSANCES